

Charte Relation Fournisseurs & Achats responsables

RX France

RX France



Engagement RX France

Objectif Net Zéro Carbone
d'ici 2040 avec une réduction de 50%
les émissions de carbone d'ici 2030

Une fonction Achats éthique
associant rigueur, impartialité
et transparence

Respect des délais de paiement
convenus avec ses fournisseurs

Engagement Mutuel

RX France et ses fournisseurs s'engagent à
**éviter les situations de
dépendance économique**
l'un envers l'autre.

Engagement Fournisseur

**Signature et respect du code de
conduite fournisseurs** incluant des
principes environnementaux et
favorisant l'utilisation des ressources
durables et recyclables

Pratique Responsable :
RX France privilégie les fournisseurs
qui favorisent les circuits courts
et ont des initiatives sociales
et environnementales.



Sommaire

Introduction.....	4
Engagement Fournisseur.....	5
Engagement de RX France	
Objectif Net Zéro Carbone d’ici 2040.....	8
Respect des délais de paiement.....	9
Gestion des situations de dépendance économique.....	10
Intégration des critères RSE.....	11
Préférence pour les circuits courts.....	12
Principe de collaboration	
Innovation responsable.....	14
Pilotage de la relation fournisseur.....	15
Professionalisme et éthique de la fonction Achat.....	16
Conclusion.....	17

Introduction



Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable et des pratiques responsables, RX France et sa Direction des Achats s'engagent à **promouvoir des achats responsables** en intégrant des critères environnementaux, sociaux et éthiques dans nos processus d'achat.

Cette charte définit les engagements que nous prenons envers nos partenaires et les attentes que nous avons envers nos fournisseurs.

Engagement

Fournisseur



Tous nos fournisseurs sont tenus de signer et respecter notre code de conduite fournisseurs, qui intègre notamment des principes de soutien à l'environnement.

Cela inclut le respect des normes environnementales en vigueur, la mise en œuvre de pratiques de production durable, et la réduction de leur empreinte écologique.

Ci-contre, les valeurs relatives à la protection de l'environnement que le fournisseur s'engage à respecter en signant le code de conduite fournisseurs.

Les fournisseurs devront se conformer à toutes les lois et réglementations environnementales en vigueur et appliquer les trois principes relatifs à l'environnement énoncés dans le Pacte Mondial des Nations Unies :

1. Promouvoir une approche prudente face au changement environnemental
2. Prendre des initiatives en faveur de pratiques environnementales plus responsables
3. Encourager la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Pour se conformer à ces principes, les Fournisseurs doivent d'assurer que les ressources et matériels qu'ils utilisent sont :

- durables ;
- recyclables ;
- utilisés en générant un minimum de déchets, à moins que RELX ne demande à un Fournisseur d'utiliser un produit ou matériel spécifique ;
- dotés de processus planifiés, surveillés et conduits de manière à minimiser l'impact sur l'environnement.

Dans la mesure du possible, les Fournisseurs doivent également utiliser des technologies qui n'affectent pas l'environnement ou dont l'impact, lorsqu'il ne peut être évité, est minimisé.

A close-up photograph of a hand holding a dark blue pen, signing a document. The document features a checklist with several square boxes, some of which are already checked with a checkmark. The background is dark and out of focus, with a bright orange diagonal stripe in the top right corner.

Engagement

de RX France

Objectif Net Zero Carbone d'ici 2040

RX France fait partie de RX, filiale du groupe RELX. RELX est certifié [ISO14001](#) depuis 2017 et signataire du [Climate Pledge](#), qui engage le groupe à être Net Zero Carbon d'ici 2040. RX est pour sa part signataire du [Net Zero Carbon Events Pledge](#), qui porte le même engagement sur les activités de l'événementiel. Pour atteindre cet objectif, RX a développé une [feuille de route](#) claire avec des jalons précis sur les principaux types d'émission et un engagement de réduction intermédiaire de 50% de ses émissions carbone d'ici 2030. RX met à jour régulièrement ses avancées sur cette [page dédiée](#).

Les événements RX sont produits avec le soutien et l'engagement d'un large éventail de parties prenantes. Rendre nos événements plus durables ne repose donc pas uniquement sur le travail que nous effectuons en interne ; nous avons besoin que les parties prenantes avec lesquelles nous travaillons deviennent elles aussi plus durables. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils partagent cette vision et qu'ils s'engagent dans des actions concrètes pour réduire leur impact carbone.

RX Global a identifié 5 domaines d'actions qui seront pris en compte à court, moyen et long terme dans les relations avec nos prestataires :

1. Alimenter efficacement les événements en énergie propre et renouvelable
2. Repenser les événements pour utiliser des matériaux durables et réduire nos déchets
3. S'approvisionner en denrées alimentaires de manière durable et locale et limiter le gaspillage alimentaire
4. Adapter la logistique et l'approvisionnement de nos événements pour qu'elle soit faible voire neutre en émission de carbone
5. Travailler et influencer les partenaires du secteur des voyages afin de limiter les émissions liées aux déplacements.

Respect des délais de paiement

Conformément à notre volonté de soutenir nos partenaires, RX France s'engage à respecter les délais de paiement convenus avec ses fournisseurs. Nous nous engageons à maintenir des relations équilibrées et transparentes en matière de conditions de paiement.

Nous nous engageons à :

- veiller à la fluidité du processus de paiement de bout en bout ;
- payer au plus tard dans les délais contractuels ou légaux et sans exiger de contrepartie déséquilibrée ;
- informer le fournisseur d'un retard de paiement ou d'une retenue liée ou non à un litige et dans tous les cas à le traiter de façon proactive ;
- sensibiliser leurs fournisseurs à transmettre rapidement leurs factures ;
- faciliter, dans le dialogue, toute modalité de financement adaptée aux besoins de l'activité du fournisseur (exemple : loi LME, conditions contractuelles).

Gestion des situations de dépendance économique

Le Fournisseur s'oblige à maintenir et à développer son portefeuille de clientèle afin de diversifier son activité et ses revenus.

Ainsi, il s'engage à informer RX France de tout risque de situation de dépendance économique.

À cet égard, le Fournisseur s'engage à communiquer à la Direction des Achats, une fois par an à la date anniversaire du Contrat, le montant total de son chiffre d'affaires réalisé au titre des douze derniers mois, toutes activités confondues.

Si l'une d'elles l'estime utile, les Parties se réuniront pour évoquer les données chiffrées transmises par le Fournisseur.

Intégration des critères RSE

L'engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de nos fournisseurs est un critère clé dans nos processus de sélection et d'évaluation des prestataires.

Nous privilégierons les fournisseurs qui démontrent une forte implication dans des pratiques responsables en ayant des initiatives sociales et environnementales.

Ainsi, la Direction des Achats recommande notamment d'anticiper les évolutions suivantes :

- **Dans le domaine environnemental**, en tenant compte des enjeux liés aux variations futures des combustibles fossiles, de la taxation vraisemblable des émissions, de la consommation d'énergie, de matières premières, du bilan carbone ainsi que du traitement des déchets et de la problématique du cycle de vie.
- **Dans le domaine du handicap, de l'insertion et de l'emploi**, en favorisant dans les contrats et marchés certaines dispositions (allotissement, groupement momentané d'entreprises, adaptation des conditions d'exécution des marchés...).

La Direction des Achats a également un rôle d'exemplarité en vue de sensibiliser ses fournisseurs sur leur responsabilité sociétale. Elle intègre dans ses critères de choix des critères environnementaux, sociaux et de performance économique adaptés à ses marchés.

Préférence pour les circuits courts

RX France favorise les circuits courts et les fournisseurs locaux afin de réduire l'empreinte carbone liée au transport, soutenir l'économie locale, et renforcer la résilience de nos chaînes d'approvisionnement.

Pour apprécier l'offre mieux-disante, la Direction des Achats avec les acheteurs s'attachent à prendre en compte :

- **l'ensemble des composantes du coût (ne pas seulement comparer le prix du bien ou du service, mais intégrer la prestation en coût complet), comme :**
 - les coûts logistiques associés supportés directement par l'acheteur (transport, stockage...) ;
 - la durée de mise au point technique avec les allers et retours ;
 - le temps de formation et d'acquisition des compétences ;
 - les coûts des audits qualité et RSE.
 - la vision globale du cycle de vie
- **l'ensemble des aléas contribuant aux coûts totaux, tels que :**
 - les ruptures des approvisionnements ;
 - la conformité des produits et des services ;
 - les risques sociaux, sanitaires et (géo)politiques ;
 - la fiabilité du service après-vente et des conséquences possibles en termes de pertes d'exploitation et d'impact sur l'image de l'entreprise.

Principe

de collaboration

Innovation responsable

RX France encourage l'innovation et la recherche de solutions durables auprès de ses fournisseurs.

Nous valorisons les initiatives qui contribuent à l'amélioration de l'impact environnemental et social de nos produits et services.

Pilotage de la relation fournisseur

La Direction des Achats est garante de la politique achats responsables.

À ce titre, elle pilote ou coordonne l'ensemble de la relation vis-à-vis des fournisseurs en :

- animant une relation client- fournisseur, fondée sur le respect et la responsabilité réciproques ;
- mettant en place les moyens pertinents pour assurer un suivi des fournisseurs ;
- communiquant sur sa politique Achats et échangeant sur les politiques RSE de ses prestataires ;
- privilégiant la résolution amiable des litiges, notamment par la voie de la médiation ;
- évaluant les risques et opportunités en matière d'achats responsables pour fixer des priorités d'actions.

Les acheteurs sont chargés d'assurer un sourcing responsable par la mise en concurrence libre, gage d'efficacité sur la base des règles suivantes :

- Égalité de traitement des candidats
- Transparence et traçabilité des procédures
- Prise en compte l'ensemble du coût du cycle de vie

La Direction des Achats souhaite mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer les progrès réalisés dans le cadre de cette charte. Des audits et des échanges réguliers avec nos fournisseurs pourraient être effectués pour assurer le respect de nos engagements respectifs.

Professionalisme et éthique de la fonction Achat

Le respect, au quotidien, de l'ensemble des principes énoncés repose sur le professionnalisme de ses acheteurs qui doivent :

- être formés au savoir-faire et savoir-être du métier Achat ;
- adopter un comportement éthique et responsable à l'égard des fournisseurs, associant rigueur, impartialité et transparence ;
- être personnellement engagés en faisant preuve d'impartialité et d'objectivité.

La qualité de la relation avec les fournisseurs est le résultat d'un travail d'équipe, où la contribution de chacun est déterminante. Il s'agit d'une mission collective.

Les mêmes principes s'appliquent donc à tous les collaborateurs concernés au sein de l'organisation par les relations fournisseurs et par les achats (Direction des Achats, service Opération et Marketing, comptabilité fournisseurs ...).

Par cette charte, la Direction des Achats de RX France réaffirme son engagement à adopter des pratiques d'achats responsables et à collaborer avec des partenaires partageant ces valeurs.

Nous croyons fermement que nos actions collectives peuvent conduire à des impacts positifs significatifs pour l'environnement, la société et l'économie.

Dimitri NICOLAY

Directeur Achats & Efficience Financière

directionachatsrxfrance@rxglobal.com